REVUE DE PRESSE

SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE

DU 16 MARS 2016

SUD OUEST

Grand Marnier racheté

BOURG-CHARENTE Le groupe italien Campari lance une OPA sur la société Marnier-Lapostolle

La célèbre liqueur à l'orange amère Grand Marnier devrait bientôt passer sous pavillon italien. Le groupe italien de boissons et de spiritueux Campari a fait savoir dans un communiqué daté d'hier qu'il allait acheter la Société des produits Marnier-Lapostolle (SPML), propriétaire de Grand Marnier, via une offre publique d'achat (OPA) qui valorise l'entreprise à 684 millions d'euros.

Selon « Le Figaro », « les héritiers de Jean-Baptiste Lapostolle et de Louis-Alexandre Marnier, qui possèdent la majorité du capital de Grand Marnier et 60 % des droits de vote, sont tombés d'accord pour céder leurs parts à Campari ».

Ce triple sec a été inventé en 1880. PHOTO FABIEN PAILLOT

Sous pavillon italien

La transaction devrait porter sur l'ensemble de la SPML : le château et la distillerie de Bourg-Charente, près de Cognac, mais aussi le siège historique à Neauphle-le-Château (Yvelines), tout comme les bureaux installés boulevard Haussmann à Paris. Il faut ajouter à cette liste l'usine d'embouteillage d'Aubevoye (Eure) et la villa Les Cèdres à Saint-Jean-Cap-Ferrat. Campari compte bien assurer la distribution exclusive de la marque Grand Marnier dans le monde entier (aujourd'hui, la liqueur est distribuée aux États-Unis d'Amérique par Moët-Hennessy).

Le groupe italien Campari est le numéro 6 mondial des spiritueux (1,56 milliard de chiffre d'affaires en 2015). Il possède une cinquantaine de marques, dont l'apéritif amer Aperol, la vodka Skyy et le bourbon Wild Turkey. Il entend, avec le rachat de Grand Marnier, ajouter ainsi à son portefeuille « une marque premium particulière » qui lui permettra de « consolider sa position de premier fournisseur mondial de liqueurs premium et de liqueurs amères ».

La SPML a réalisé l'an dernier 151,7 millions d'euros de chiffre d'affaires. Elle exporte plus de 90 % de sa production dans plus de 150 pays, et la gamme Grand Marnier représente 85 % de ses ventes.

Le Grand Marnier, liqueur créée au XIXe siècle, est le seul triple sec (assemblage de distillat d'orange) à base de cognac.

La vente de Grand Marnier fait l'objet depuis plus d'un an de rumeurs récurrentes. En novembre 2014, une indiscrétion de l'agence Bloomberg révélait que la SPML préparait une cession avec l'aide de la banque d'affaires Rothschild.

Olivier Sarazin (avec AFP)

Un commando au poil

ARMÉE Parmi les métiers méconnus de la BA 709, les maîtres-chiens assurent un rôle capital. Découverte de ces passionnés qui sont aussi commandos et soldats avant tout

JONATHAN GUÉRIN
cognac@sudouest.fr

La base aérienne de Châteaubernard évoque, dans l'esprit des Cognaçais, l'image des pilotes. Cette évidence occulte pourtant les 50 métiers qui s'y activent chaque jour. Dans cette ruche, des soldats ont une tâche très particulière et relativement méconnue : les maîtres-chiens.

Ils sont 10 à exercer cette fonction sous l'œil du sergent-chef Mickaël (1) : « Un chien sert à rechercher des explosifs, des stupéfiants, des personnes, et aussi à défendre et surveiller. Ils sont considérés comme une arme selon la loi, alors on ne peut pas faire n'importe quoi. »

En voyant les molosses arriver sur le parcours d'entraînement, on comprend effectivement qu'il ne s'agit pas de gentils toutous. Quand le sergent-chef dit « au pied », Matisse, 6 ans, se cale sur le pas de son maître. Quand l'ordre d'attaquer est formulé, le canidé fonce à toute allure et mord hargneusement le gilet de protection de 10 kg que porte le caporal Jordan. « On sent quand même la force des morsures et on ressort avec quelques bleus », avoue-t-il.

Les chiens sont dressés à neutraliser un individu. Ils s'entraînent chaque jour. PHOTOS MICHEL AMAT/« SO »

Chaque militaire a son propre chien avec qui il est très complice. Il faut environ un an pour dresser l'animal

Le costume de protection pèse plus de 10 kg

Possibilités d'évolution

Un exercice quotidien pour ce jeune homme de 22 ans. Le matin, ses collègues et lui font une ronde pour s'assurer de la santé des 14 bergers belges malinois dans leur box individuel. Viennent ensuite le nettoyage, le sport (8 km) et l'entraînement. « En fait, on n'est jamais séparé. Notre chien est à la fois notre outil de travail et notre ami », sourit le caporal.

Après une terminale scientifique, ce dernier a commencé à travailler sur la base comme pompier volontaire, avant de s'engager comme maître-chien. « L'armée forme et qualifie, précise ce natif de Cognac. L'ascension professionnelle est beaucoup plus ouverte qu'ailleurs. Et j'ambitionne même de devenir sous-officier. »

D'ailleurs, le nombre de maîtres-chiens devrait considérablement augmenter, et les candidatures sont ouvertes. Mais ce métier n'est pas une niche. Les hommes sont des soldats avant tout. « Même les chiens sont déployés avec les forces spéciales », fait valoir Alexandre. Ce caporal-chef de 30 ans, originaire de Brive (Corrèze), exerce depuis douze ans. Comme les autres, il a fait ses classes pendant quatre mois, avant de passer la même période chez les fusillés commandos, et enfin quatre mois de formation avec un chien. « Nous sommes des commandos avant tout, alors ça nous arrive de partir en Opex [NDLR : opérations extérieures]. Par exemple, j'ai réalisé des évacuations de ressortissants français... » D'autres confieront être partis en Afrique ou en Guyane, loin de l'image de dresseur canin que l'on imagine.

Vivre de sa passion

« C'est une vraie manière de vivre sa passion avec de l'adrénaline en plus », vante le sergent-chef Mickaël. Il prépare activement l'arrivée de nouveaux chiens, envoyés par l'armée, ou bien trouvés dans le civil. « On les prend à partir de 22 mois. Ensuite, ils sont formés pendant un an. Et ils sont réformés à 10 ans au maximum et sont rendus à la vie civile. » Dans l'armée, même les chiens ont droit à une douce retraite.

(1) La hiérarchie demande aux militaires de donner uniquement leur prénom. Nous avons également été priés de flouter leur visage sur les photos.

L'impact économique du premier employeur local

Le colonel Étienne Faury tient à ce que la base de Cognac-Châteaubernard soit connue de la population : « Nous sommes un village, avec des interactions autour, et mon rôle consiste aussi à ce que ça se passe bien. » C'est donc en totale transparence que le commandant de la BA 709 (depuis septembre 2014) donne les chiffres clés de cette structure qui occupe 464 hectares.

PERSONNEL 1 100 personnes y travaillent, en comptant les civils et les militaires. Ce qui en fait le premier employeur du Cognaçais, et surtout un poids économique local non négligeable : les retombées sont estimées à 30 millions d'euros chaque année.

MISSIONS La base accueille bien entendu l'école de formation des pilotes (23 semaines pour chacun). Ainsi, 10 % du total des décollages de l'armée de l'air ont lieu à Cognac.

Les drones sont également implantés depuis 2009, avec deux systèmes : Reaper et Harfang. 95 % des activités de cet escadron se font en opérations extérieures (Opex). Deux nouveaux modèles arriveront d'ici 2019. En effet, le plan Cognac 2016, qui prévoit le renouvellement de la flotte française et de la formation des pilotes, aura trois ans de retard sur l'objectif initial. L'an passé, 220 militaires sont partis en Opex. Les hommes participent aussi au plan Vigipirate et à l'opération Sentinelle depuis les attentats de janvier 2015 (à Grenoble, Saintes, Bordeaux, Paris...).

La petite piste sera refaite cet été. PHOTO ARCHIVES J. G.

L'AVENIR L'investissement dans les infrastructures s'établit cette année entre 2,5 et 3 millions d'euros (contre 1,5 million en 2015). Les travaux de la tour de contrôle devraient être terminés sous peu. L'une des deux pistes d'atterrissage (la plus petite) sera totalement refaite cet été.

Loi Travail : les désaccords persistent

POLÉMIQUE

Les opposants appellent toujours à manifester. Pour Les Républicains, le texte est devenu « anti-PME »

La gauche et le Parti socialiste restent divisés au lendemain de la présentation de la loi Travail revue et corrigée. Benoît Hamon, député socialiste et porte-voix de l'aile gauche du PS, reconnaît des « avancées » mais appelle malgré tout « les partisans d'une vision ambitieuse qui articule progrès social et progrès économique à poursuivre leur mobilisation ».

Ces déclarations n'empêchent toutefois pas Jean-Marie Le Guen, secrétaire d'État aux Relations avec le Parlement, de se dire maintenant « certain » d'avoir une majorité à l'Assemblée, alors que la ministre avait elle-même brandi la menace du 49-3 quelques semaines plus tôt.

Signe que des réticences sont tombées : le député socialiste Christophe Sirugue a finalement donné son accord pour être le futur rapporteur du projet, un poste qu'il n'envisageait pas d'accepter pour le texte initial.

« Inenvisageable de voter »

Si une partie des parlementaires socialistes semblent en effet aujourd'hui plutôt rassurés – quitte à prévoir des débats très agités dans l'hémicycle –, les élus de droite font le chemin inverse. Après avoir estimé que le texte allait dans le bon sens dans sa première version et laissé entendre qu'ils pourraient le soutenir, ils considèrent que la réécriture du texte a complètement dénaturé le projet.

« On est sur une loi anti-PME, assure Christian Jacob, chef de file des députés Les Républicains. C'est inenvisageable de voter un texte comme ça, nous sommes en opposition totale. » Philippe Vigier, président du groupe UDI à l'Assemblée, dénonce pour sa part « un désastre » et une « version réécrite à l'arraché ».

Le gouvernement, qui s'était donné quinze jours de plus pour essayer d'apaiser les esprits, veut maintenant maintenir le cap prévu. La nouvelle version du texte a été transmise hier au Conseil d'État. Le projet de loi devrait être présenté en Conseil des ministres jeudi 24, pour un examen à l'Assemblée début mai et un vote avant l'été.

Selon Myriam El Khomri, ministre du Travail, le gouvernement devrait ensuite prendre les décrets d'application « le plus rapidement possible, [...] car nous avons besoin de donner un nouveau souffle à notre pays ».

En attendant, les syndicats et les organisations de jeunesse qui continuent de demander le retrait du texte maintiennent tous leurs mots d'ordre. Après les manifestations du 9 mars, qui ont rassemblé entre 220 000 et 500 000 personnes, des journées d'action restent prévues, les jeudis 17, 24 et 31 mars.

« Nous avons besoin de donner un nouveau souffle à notre pays », Myriam El Khomri. PHOTO IP3

José Lacour-Miron : « Voici le complexe des Danaïdes ! »

SUPER-PISCINE La semaine dernière, lors de la pose de la première pierre du chantier du centre aquatique des Vauzelles à Châteaubernard, Michel Gourinchas, président de Grand-Cognac, a invité la population à trouver un nom à cette fameuse super-piscine. Cet appel a beaucoup amusé José Lacour-Miron, le président de l'association Mieux vivre à Cognac, qui est un farouche opposant à ce projet qu'il juge inutile et dispendieux. Dans un courrier au ton ironique, il suggère d'appeler Danaïdes ce « sinistre complexe qui défigure les Vauzelles et la Belle-Allée ». M. Lacour-Miron ajoute : « De la sorte, Jonzac aurait ses bains des Antilles et Cognac son tonneau des Danaïdes ! »

Rappelons à ceux qui auraient oublié leurs cours de mythologie que les Danaïdes sont les filles du roi Danaos, qui, pour avoir tué leurs cousins, furent jetées aux Enfers et condamnées à remplir d'eau des jarres trouées.

M. Lacour-Miron suggère ainsi que le déficit annuel d'exploitation de la future super-piscine ne sera jamais comblé. Il assure qu'il sera supérieur à un million d'euros. Cela est sans doute exagéré. Dans son rapport daté du 1er septembre 2015, la Chambre régionale des comptes de Poitou-Charentes avance le chiffre d'environ 700 000 euros par an.

José Lacour-Miron, président de l'association Mieux vivre à Cognac. ARCHIVES SOPHIE CARBONNEL

CHÂTEAUBERNARD

Briser le tabou de la surdité

La médiathèque de Châteaubernard s'ouvre à la langue des signes. Ainis, rendez-vous est donné à la section adulte ce vendredi 18 mars de 14 heures à 15 h 30. L'animation sera gratuite ; il n'est pas nécessaire d'être adhérent mais il faut cependant réserver (places limitées).

« Notre mission est d'accueillir tous les publics, tient à rappeler la responsable Marylène Carteron. Il est important pour nous de mieux comprendre les personnes malentendantes et sourdes et ainsi faire preuve d'empathie ».

C'est Sandrine Rochefeuille, formatrice en langues des signes françaises certifiée par l'école française de langue des signes, qui interviendra.

Cette rencontre est faite en partenariat avec l'association Diapasom (Dispositif individualisé d'accompagnement pour l'autonomie des personnes sourdes ou malentendantes) que nous souhaitons valoriser.

L'association intervient sur l'ensemble du Poitou-Charentes et dispose d'une antenne dans chaque département.

Sandrine Rochefeuille, formatrice en langue des signes françaises animera ce temps de sensibilisation. PHOTO DR

Mal à l'aise

Sophie Baudoin, directrice adjointe, dessine la feuille de route de l'association : « Quel que soit l'âge, le mode de vie, de communication de la personne, nous n'intervenons que sur son lieu de vie. Nous sommes ainsi agréés par l'Éducation nationale mais nous ne recréons pas de classe. Nous n'agissons qu'en complémentarité de l'existant. Par exemple en matière de recherche d'emploi, nous travaillons avec les structures de droit commun (Pôle emploi, Cap emploi par exemple). Nous veillons toujours à placer la personne au centre du dispositif. Quoique nous fassions, notre but ultime est de rendre la personne autonome. »

Pour mener à bien ses actions, Diapasom pilote plusieurs services. Les plus jeunes (0-20 ans) sont encadrés par un Sessad, quatre services d'accompagnement à la vie sociale sont destinés aux adultes de 20 à 60 ans. Enfin, l'association propose un service emploi et formation conséquent pour accompagner les personnes en recherche d'emploi, dans leur emploi même ou pour y permettre leur maintien.

Être malentendant, sourd, un handicap dont Sophie Baudoin pointe les souffrances : « C'est un handicap de communication qui met mal à l'aise. C'est juste notre vie au quotidien. Les personnes qui deviennent sourdes sont très longtemps dans le déni. » La directrice adjointe bat en brèche les idées reçues « très peu utilise la langue des signes, une langue à part entière, belle qui ressemble plus à l'allemand dans sa syntaxe dans laquelle outre la gestuelle, le corps et le visage se mettent aussi en jeu ».

Sandra Ballan

Renseignements au 05 45 32 76 76.

Charente Libre

Suicide: les apprentis en première ligne

■ En Poitou-Charentes, les apprentis sont une population vulnérable, sujette aux risques de souffrance psychique et de suicide ■ Une pièce de théâtre aborde le sujet et sensibilise les jeunes à la prévention.

> Quand un jeune fait une tentative de suicide, il ne veut pas forcément mourir. Pourtant parfois, il y parvient. C'est cela qu'il faut éviter.

La souffrance psychique chez les apprentis en Poitou-Charentes

4% des apprentis ont déclaré avoir pensé fréquemment au suicide au cours des douze derniers mois.

Les plus concernés :

- **8%** des apprentis de l'hôtellerie-restauration
- **6%** des apprentis de production alimentaire et cuisine
- **5%** des apprentis du tertiaire de bureau

7% des apprentis ont déclaré avoir tenté de se suicider une fois dans leur vie.

Se déclarent déprimés :

Source : ORS 2013 (Observatoire régional de la santé) INFOGRAPHIE CL

Myriam HASSOUN
m.hassoun@charentelibre.fr

Benoît s'installe à son bureau en classe et ses camarades lui jettent des boulettes de papier. L'insultent. Une fille lâche même: *«Lui, il sert à rien.»* Mais Benoît ne réagit pas, met la tête dans les mains et s'isole en attendant la sonnerie. C'est l'une des situations mises en scène par la compagnie du Criquet Seul, formée d'étudiants infirmiers en deuxième année à l'Ifsi (Institut de formation en soins infirmiers) de La Couronne. La troupe joue un spectacle interactif sur la souffrance psychique depuis lundi et jusqu'à vendredi devant des jeunes de sept CFA (centres de formation d'apprentis) ou lycées professionnels charentais dans le cadre des semaines d'information sur la santé mentale (1). Depuis huit ans, Patrick Rivière, coordonnateur pour la prévention du suicide en Charente à l'hôpital Camille-Claudel et instigateur de cette initiative, utilise ainsi le théâtre comme outil pour évoquer le suicide et le mal-être avec les jeunes. Cet infirmier psychiatrique cible particulièrement les apprentis.

Les élèves infirmiers de la compagnie du Criquet Seul font réagir les jeunes sur les signes de la souffrance psychique.

Photos Majid Bouzzit

Un public à risque

«Ils sont repérés comme une population à risque, ils sont plus vulnérables, plus sujets aux idées noires et aux tentatives de suicide que les autres», décrit-il. En 2013, un rapport de l'Observatoire régional de la santé (ORS) sur la santé des apprentis en Poitou-Charentes note que les problématiques du suicide et du mal-être *«se posent de manière accrue dans certaines filières»*. Avec des chiffres qui marquent: 31% des apprentis de l'hôtellerie-restauration et 15% des apprentis en production alimentaire-cuisine déclarent avoir tenté de se suicider au moins une fois dans leur vie. Dans ce cadre, l'Agence régionale de santé (ARS) a donc recommandé aux professionnels de la santé mentale de se rapprocher de ce public. *«Quand nous intervenons devant une classe, je sais que, statistiquement, il y a forcément 3 ou 4 adolescents concernés par les idées suicidaires»*, estime Patrick Rivière. Chaque année, 500 jeunes de 15 à 24 ans mettent fin à leurs jours en France. *«En Charente, entre 0 et 5 jeunes se suicident par an, mais c'est toujours 5 de trop*, détaille l'infirmier psychiatrique. *Quand un jeune fait une tentative de suicide, il ne veut pas forcément mourir. Pourtant, parfois, il y parvient. Et c'est cela qu'il faut éviter.»*

Pour Eric Gadon, responsable du CFA de Barbezieux, les apprentis sont peut-être plus fragiles car plongés dans un milieu dur, le milieu professionnel, et éloignés de chez eux: *«On se rend compte qu'il y a une augmentation de la détresse chez nos jeunes*, note-t-il. *Certains ont des problèmes liés au social, à la famille ou même à leur employeur.»* Un point de vue partagé par Bernard Pascaud, professeur d'anglais et de français au CFA de Barbezieux: *«Entrer en apprentissage, c'est entrer dans la vie active, les jeunes ne sont plus cocoonés et pour certains, c'est très difficile.»* Selon l'enseignant, les situations présentées par la troupe de Patrick Rivière recoupent le quotidien des élèves: *«Même si, de mémoire, on n'a pas eu de cas de suicide, on a beaucoup de problème de harcèlement, d'exclusion, d'insultes. Les jeunes ne sont pas tendres entre eux. On se bat là-dessus.»*

Repérer les signes de souffrance

A travers les saynètes interprétées par la compagnie du Criquet Seul, l'idée n'est pas de cibler les jeunes concernés par le suicide: *«On parle plutôt aux ados qui vont bien et qui pourraient porter secours à un copain»*, assure Patrick Rivière qui prend volontiers l'exemple des gestes de premiers secours. Encore faut-il savoir repérer les signes du mal-être chez un camarade. Alors tout au long de la représentation, les ados sont appelés à se prononcer, à observer comment réagissent les personnages et même à venir sur scène pour montrer comment, eux, auraient aidé l'ami en souffrance. *«Benoît adorait la pêche mais maintenant on voit qu'il n'a plus le goût»*, *«Il dort à moitié en cours»*, remarquent les jeunes.

Perte d'appétit, irritabilité, solitude et chute des notes. Les jeunes étudient les signes, apprennent à secourir avec leurs moyens à eux: *«Tout le monde a sa place dans la prévention du suicide»*, souligne Patrick Rivière, qui intervient en compagnie d'Isabelle Dumas, infirmière au centre Lieu-Dit et d'Anne-Cécile Hermann, infirmière à Mikado. Deux structures d'aide et d'accueil charentaises vers lesquelles les ados confrontés à ces situations peuvent se tourner.

Les spectateurs repartent de la représentation avec un numéro de téléphone unique à faire circuler (2). Et avec de bons réflexes. *«Aller voir un psy, c'est faire un pas vers soi-même»*, fait ainsi remarquer une élève. De quoi bien outiller les 90% de jeunes qui vont bien. Afin qu'ils puissent épauler les copains.

(1) Dans ce cadre, la compagnie du Criquet Seul se produit pour le grand public, parents et adolescents jeudi soir à 20h à la MJC de Fléac. Entrée libre.

(2) Structure d'accueil Lieu-Dit: 05.45.38.49.49.

Anna, 17 ans

« Il y a beaucoup de jeunes qui souffrent

Les situations mises en scène ont parlé à Anna, apprentie en 2e année de vente au CFA de Barbezieux. *«Ma sœur a été mise à l'écart dans sa classe, elle était renfermée.»* Selon la jeune femme, la première chose à faire est de *«discuter, savoir d'où vient le vrai problème. On a toujours autour de soi des connaissances prêtes à nous écouter.»* Elle-même est allée consulter un psychiatre: *«Mais malheureusement, je pense qu'il y a beaucoup de jeunes en souffrance qui n'osent rien dire de peur d'être jugés.»*

Sullivan, 16 ans

« Parler à un psy m'a aidé

Sullivan est en Dima (dispositif d'initiation aux métiers en alternance) au CFA de Barbezieux. *«J'ai trouvé que la pièce de théâtre interprétait de vraies situations»* juge-t-il. Il y a deux ans, l'adolescent s'est trouvé en situation de souffrance et est allé voir un psychiatre: *«Ce que raconte la pièce de théâtre me touche beaucoup. Cela m'a aidé d'aller voir un psy, de parler. C'est important d'aborder ces sujets avec les jeunes. Certains sont dans un vrai mal-être et il faut savoir comment les aider.»*

Théo, 15 ans

« Parfois, on ne sait pas quoi faire

Théo a trouvé très réaliste la pièce de théâtre. *«Quand on est en classe, on assiste aux mêmes scènes: certains se font insulter, jeter des boulettes de papier. Le problème, c'est que quand on a un ami dans le mal-être, on ne sait pas trop comment réagir pour l'aider.»* Théo a lui-même été confronté à la souffrance d'un copain: *«Je le voyais qui changeait, qui allait mal, je me dis que j'aurais pu faire plus de choses pour lui si j'avais su quoi.»*

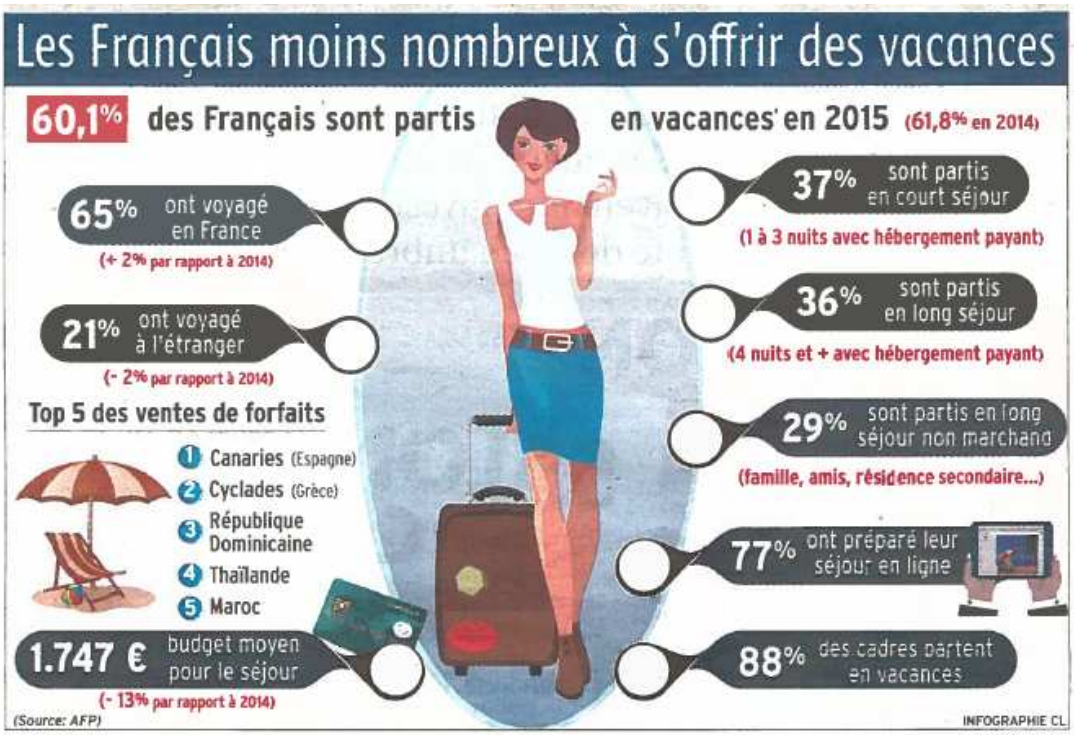

POLÉMIQUE

Ça coince pour une vitrine de la Charente à Bordeaux

«Ambassade des départements de droite auprès du conseil régional: un gaspillage d'argent public et un scandale politique». L'opposition de gauche du conseil départemental de la Charente a sorti l'artillerie lourde pour dénoncer la volonté de François Bonneau et de ses collègues présidents des conseils départementaux de la Vienne, Deux-Sèvres et Charente-Maritime, de louer 154 mètres carrés de bureau à Bordeaux, près du siège de la Région, pour y installer une permanence de leurs collectivités. Un dossier qui sera évoqué en commission permanente, vendredi.

«Nous trouvons regrettable que la majorité place une confiance aussi faible dans nos conseillers régionaux et nous pensions peut-être naïvement que le "suivi régulier des travaux" de l'assemblée régionale se devait d'être effectué par ceux qui ont été élus pour cela», indique l'opposition dans un communiqué. *«Cette prise à bail d'une durée de 3 ans renouvelables correspond trop bien au rythme des échéances électorales pour ne pas y voir la création d'un cabinet noir ayant vocation au mieux à placer des amis politiques à Bordeaux, au pire à préparer la prochaine élection régionale»*, évoque le groupe.

François Bonneau, lui, balaie la polémique d'un revers de manche et récuse *«tout recrutement de collaborateurs en ce qui nous concerne. Cette permanence est une idée de Dominique Bussereau. Nous allons avoir de nombreux dossiers en commun avec la région. Ça nous a semblé plus pertinent d'avoir cette représentation. Nous avons d'ailleurs prévenu Alain Rousset qui n'y trouve rien à redire.»*

Pour payer le loyer, la participation de chacun a été définie *«au prorata de la population. Ça nous coûtera environ 600 euros par mois, soit deux fois moins que pour la Charente-Maritime. Pour un département comme le nôtre, je ne pense pas que ce soit une dépense insurmontable et injustifiée. Cela nous permettra aussi d'accueillir des élus charentais qui viennent défendre un dossier sur Bordeaux.»*

François Bonneau défend l'idée d'une «ambassade» à Bordeaux.

Photo archives Phil Messelet

Négoce

Louzac-Saint-André: les trois chais Bache-Gabrielsen opérationnels

Hervé Bache-Gabrielsen devant les trois chais qui reproduisent l'architecture traditionnelle de chais charentais. Photo F. B.

La première phase du chantier de la future implantation de la maison de négoce Bache-Gabrielsen à Louzac-Saint-André est achevée depuis quelques jours. Les trois chais d'une capacité totale de 15 000 hectolitres, dessinés par le cabinet d'architectes cognaçais Archixo, sont terminés. Deux de ces bâtiments sont destinés au stockage et un autre à l'assemblage. *«Les transferts ont commencé. D'ici quelques jours, tout notre stock sera ici»*, souligne Hervé Bache-Gabrielsen, le patron, *«très satisfait»* de voir cette première phase achevée. *«Ça s'est bien passé. On a gagné du temps grâce à une météo très favorable, en décembre notamment.»* Les travaux avaient débuté à la fin de l'été après avoir été bloqués près de trois ans par des recours engagés par des habitants de la commune. Cette implantation aux portes de Cognac, sur un site moderne et très sécurisé, vise à faire des économies d'argent et de temps. *«On aura une meilleure gestion logistique et technique. Les délais pour libérer des stocks seront désormais immédiats»*, souligne Hervé Bache-Gabrielsen. Cette première phase a coûté environ 2,6 millions d'euros.

Pour la seconde phase du chantier, à savoir le déménagement des bureaux et la création d'une unité d'embouteillage, rien n'est encore programmé. Elle est estimée à un peu plus de 3 millions d'euros. *«On ne connaît pas le timing. Pour l'instant, nos perspectives de développement ne sont pas sûres à 100 %, on reste prudent. L'activité est stable mais ne progresse pas»*, précise Hervé Bache-Gabrielsen.

L'administration reste pour le moment dans les locaux historiques du quartier du Champ-de-Foire à Cognac, au n° 32, rue de Boston, là où l'histoire de la maison a commencé en 1905.

Frédéric BERG

■ Le président du Rouillacais n'a pas apprécié de se voir «imposer» la fusion au sein de l'agglo du Très Grand Cognac ■ Il le dit et explique ses réticences à l'intégrer.

Christian Vignaud : «Où est la liberté de choix ?»

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Une fin de séance pourtant publique à huis clos. Lundi soir, les élus communautaires du Rouillacais ont «innové». A l'heure d'aborder le dernier point à l'ordre du jour du conseil, la presse a été priée de quitter les lieux à la demande de trois conseillers. Ils souhaitaient débattre en toute «intimité» de la décision de la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) d'intégrer contre leur gré la CDC à la future agglo du Très Grand Cognac (Lire CL du 12 mars). Une première, signe de la tension qui règne autour de cette fusion que ne digèrent toujours pas les élus du Rouillacais comme s'en explique pour la première fois leur président Christian Vignaud.

Pourquoi avoir instauré ce huis clos, qui plus est dans le cadre d'une séance publique et sur un dossier qui regarde vos administrés ?

Christian Vignaud. Ce n'était pas dirigé contre la presse. Il s'agissait de régler certaines choses entre nous. Il faut comprendre que les cicatrices sont encore vives sur ce dossier. Il convient d'apaiser les choses avant de décider de ce que nous allons faire au regard de la décision de la CDCI.

Comment l'avez-vous ressentie?

Mal forcément, même si on s'attendait à voir notre amendement rejeté. Cette fusion doit être un vrai choix de notre part, une volonté de tous et partagée par tous. Là elle nous est imposée un pistolet sur la tempe, c'est antidémocratique. Les membres de la commission ont voté sur des choses qu'ils ne connaissent pas, des enjeux qu'ils ne maîtrisent pas. Plutôt sur des considérations politiques, sur fond de règlements de comptes, c'est ça qui me désole d'autant plus.

Allez-vous déposer un recours pour tenter de faire invalider cette décision?

Nous n'avons encore rien décidé. Nous allons examiner ce qu'il est possible de faire, on verra ensuite en fonction des enjeux et quand les esprits seront plus apaisés surtout.

Christian Vignaud: «Nous avons construit des choses depuis la création de la CDC en 1992, des chantiers sont en cours, on continue de bâtir et on souhaite finir et consolider tout cela avant de décider.» Photo G. B.

Quoi qu'il advienne, il faudra y aller dans cette agglo, le recours n'est pas suspensif.

Je suis légaliste et n'ai qu'une parole. Je le répète donc: nous ne serons pas le caillou dans la chaussure de l'agglo. Il va falloir y aller à Cognac, on ira, mais pas dans les meilleures conditions pour l'instant, c'est évident.

Dans cet état d'esprit, sera-t-il possible de travailler en toute sérénité avec vos futurs collègues?

On est clair depuis le début sur nos intentions. On verra dans quelles conditions on pourra travailler et on va le faire en étant vigilant, pas de soucis. On ne sera pas le vilain petit canard.

Pourquoi montrez-vous autant de réticences à intégrer cette agglo?

Parce que nous ne sommes pas en capacité de choisir aujourd'hui quelle serait la meilleure solution pour nous, la fusion ou rester seul. Nous avons construit des choses depuis la création de la CDC en 1992, des chantiers sont en cours, on continue de bâtir et on souhaite finir et consolider tout cela avant de décider. Nous avons aussi des compétences particulières sur ce territoire, que nous ne voulons pas perdre. Un exemple, pour les ordures ménagères, nous sommes 20 % moins cher que Calitom. Dans un grand système ce ne sera plus le cas. Un peu partout, on va voir les coûts se dé-

> Les membres de la commission ont voté sur des considérations politiques, sur fond de règlements de comptes, c'est ça qui me désole d'autant plus.

multiplier, il ne faut pas rêver. Et je ne parle pas de la proximité perdue avec les habitants. Dans ce grand ensemble, on va retrouver ce qu'on reproche à nos grands élus, d'être trop loin du terrain, j'ai peur de ça.

Partir seul, c'est possible? Quitte à vous retrouver isolé ensuite entre les blocs Cognac et Angoulême ?

Nous avons une indépendance financière et une fiscalité unique, des comptes solides. On a trouvé un équilibre, une pertinence, on peut donc rester seul, oui. La loi nous le permet, pourquoi donc nous imposer cette fusion? Où est la liberté de choix? On a décidé de se battre pour défendre ce droit, ce que nombre d'élus d'autres CDC saluent d'ailleurs et regrettent de ne pas avoir fait.

Et si la fusion vous était proposée avec Angoulême?

Nous ne sommes pas réticent à une fusion. On estime seulement qu'il est plus opportun d'attendre les élections de 2020 pour en décider, d'autant que les communes qui ne se retrouveront pas alors dans ces fusions pourront choisir d'aller ailleurs. Quant à savoir si être reversé à Angoulême serait mieux que Cognac, pourquoi pas. Dans les deux cas, ça fera des déçus de tout façon. Et cela ne correspondra pas au souhait de beaucoup,

Rousset dénonce «l'omerta» de Poitou-Charentes

Dans un entretien accordé à nos confrères du *Populaire*, Alain Rousset, le président de la région, dénonce *«l'omerta»* qui régnait dans les services de l'ex-Poitou-Charentes. C'est ainsi qu'il justifie, notamment, l'installation de l'un de ses collaborateurs à la direction générale des services de Poitou-Charentes.

Par ailleurs, pour faire face aux 132 millions d'euros d'impayés, Alain Rousset prévient: *«Les ex-Aquitaine et Limousin ne paieront pas les pots cassés de Poitou-Charentes. Rétablir l'équilibre va nécessiter des décisions courageuses»*, indique-t-il.

«Poitou-Charentes menait des actions qui séparément étaient toutes intéressantes. Mais rassemblées, elles ont amené à cette bulle financière que l'exécutif poussait devant lui et qui risquait d'amener le conseil régional de Poitou-Charentes en cessation de paiement.

Donc il va falloir faire des choix en favorisant, par exemple, le développement économique plutôt que d'intervenir pour financer des réverbères même avec des leds, des salles de mairie. Ce n'est plus dans nos possibilités. Les décisions seront courageuses et chacun assumera son choix. Le rôle de la Région n'est pas forcément de signer des chèques à tour de bras à tout le monde», explique Alain Rousset.

Alain Rousset.

Photo archives Renaud Joubert

Le président de la région sera demain en Charente. Il visitera Schneider, rencontrera la direction de Lafarge, à La Couronne, puis se rendra sur le chantier du CFA de Chasseneuil. L'occasion de revenir sur les impayés et leurs conséquences. En Charente, le salon des littératures européennes et West Rock sont toujours dans l'attente de leurs subventions régionales 2015.